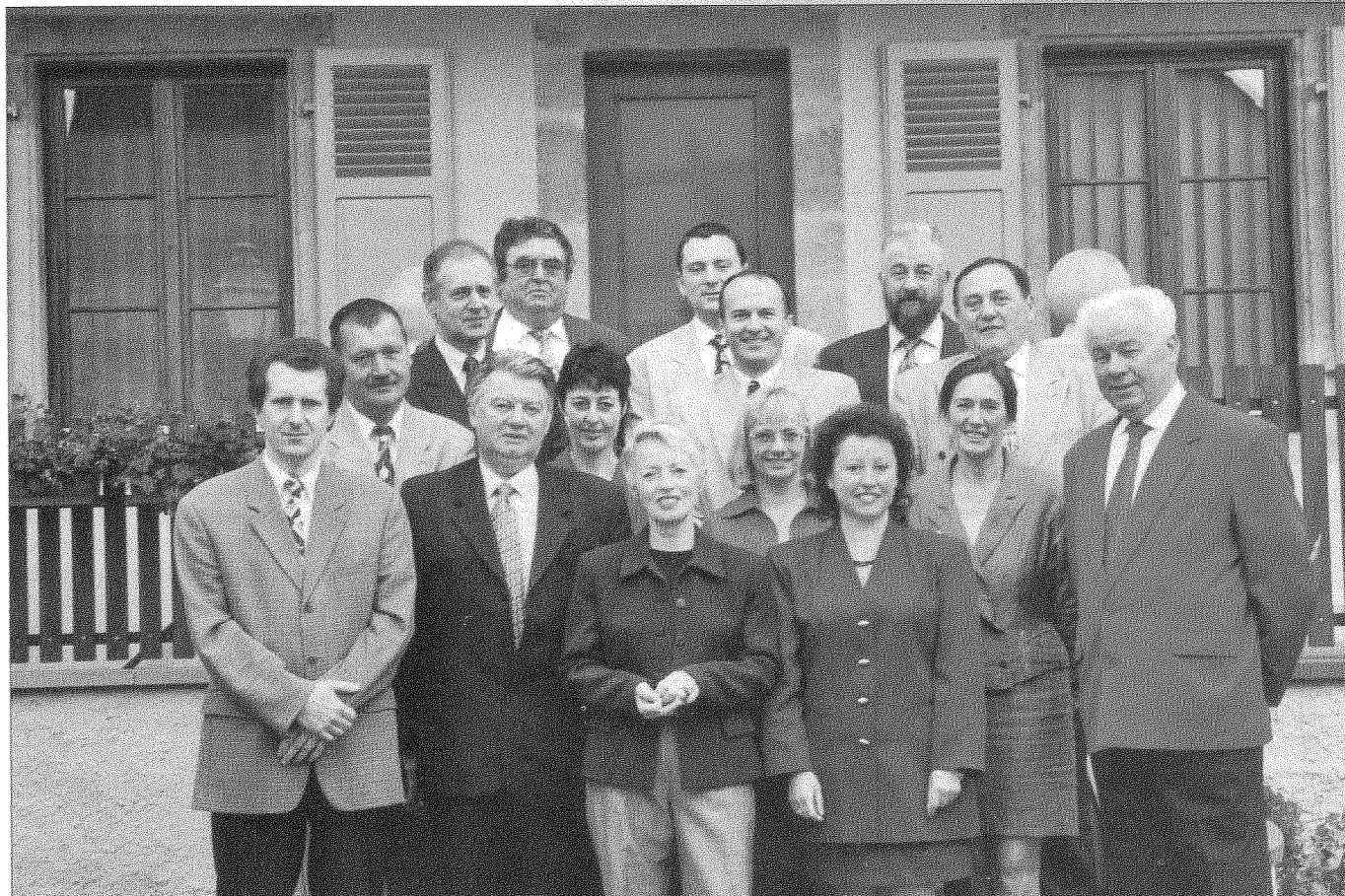


ENTRE NOUS

"unter uns en Zimmerbach"

BULLETIN MUNICIPAL N° 12- JUIN 2001



Votre conseil municipal élu en mars 2001 :

Ottmann Emile, maire (retraité, 60 ans) - Marchand Jean-Paul, 1er adjoint (artisan taxi, 57 ans) - Pierrez Jean-Jacques, 2ème adjoint (comptable, 59 ans) - Huin Pierre, 3ème adjoint (infirmier général, 36 ans) - Butterlin Brigitte (secrétaire commerciale, 43 ans) - Denis Béatrice (mère au foyer, 44 ans) - Favier Monique (sociologue, 60 ans) - Hess Thomas (papetier, 27 ans) - Klein Christine (employée de presse, 48 ans) - Liesenfeld Thierry (expert-comptable, 43 ans) - Meyer Alphonse (viticulteur, 53 ans) - Muller Jacques (commercial, 53 ans) - Ottmann Henri (règleur, 55 ans) - Ottmann Jean-Jacques (technicien de maintenance, 48 ans) - Schwartz Régine (mère au foyer, 45 ans).

Le mot du maire

Chers Zimmerbachois,

Voilà déjà plus de trois mois qui se sont écoulés depuis les dernières élections municipales. Permettez-moi de vous remercier, au nom du conseil municipal, pour la confiance que vous nous avez témoignée. Je m'efforcerai, avec ma nouvelle équipe, de réaliser les grands projets tels qu'ils figurent sur notre programme, et tout particulièrement :

- les travaux de mise en sécurité du CD 10, dans la traversée de l'agglomération ;
- l'enfouissement des réseaux, qu'ils soient EDF, France Télécom ou éclairage public ;
- l'aménagement de la rue des Trois-Epis, de la Fontaine et de la Chapelle ;
- la construction d'une salle des fêtes, à la taille de notre commune.

Ces travaux ne pourront être menés à terme qu'avec la contribution de nos partenaires financiers : le Département, la Région, EDF, France Télécom.

Nous nous efforcerons de vous tenir informés de l'évolution de ces différentes réalisations, notamment au travers du bulletin municipal « Entre nous ». D'ailleurs, si certains d'entre vous souhaitent rejoindre l'équipe rédactionnelle, ils sont les bienvenus.

Bonnes vacances à toutes et à tous,

Votre maire,

Emile OTTMANN

SOMMAIRE

Page

- 1 Le mot du maire
- 2 Le Tennis Club - TCZ
Le corps des sapeurs-pompiers
- 3 Les commissions communales
- 4 Informations sur la commune
- 5 La parole est aux enfants
- 6 Dates des manifestations
L'état civil
Informations diverses
D'r nej Gemeinrot

■ LE TENNIS CLUB - TCZ

Le Tennis Club Zimmerbach vient de fêter son premier anniversaire. Créé après la dissolution de l'ASCZ, il a compté 85 membres dès la première année.

Conscient que l'avenir d'un club passe par les jeunes de l'école qui les accueille, le TCZ, dont la moitié des membres est répartie dans une classe d'âge de 6 à 15 ans, se devait de respecter ce principe. En dépit de quelques difficultés de planification, l'école de tennis a donc été reconduite cette année sous la houlette de deux nouveaux moniteurs.

Si le tennis représente un moment de détente pour les uns et une activité physique pour les autres, il n'en reste pas moins un sport de compétition. Dans cette optique, le TCZ a décidé d'organiser un tournoi interne qui s'adressera tant aux adultes qu'aux enfants, leur permettant ainsi de s'éveiller à l'esprit de compétition.

Les rencontres commenceront cet été, en fonction de l'emploi du temps et des vacances de chacun.

Lors de l'Assemblée Générale du 6 avril dernier, le projet d'affiliation à la FFT (Fédération Française de Tennis) a été définitivement entériné. Les équipes seront formées à l'automne 2001 et la saison proprement dite débutera en mai 2002. Les rencontres s'étaleront sur un mois environ, les samedis après-midi pour les jeunes et les dimanches matin pour les autres.

Ceux qui ne désirent pas faire partie des équipes pourront s'adonner au tennis-loisir comme à l'accoutumée.

Enfin, en marge de l'activité tennis, le TCZ se penche sur la possibilité d'organiser d'autres manifestations et reste ouvert à toute proposition. Pour cela, prendre contact avec Béatrice Denis au 03 89 71 06 89 ou Stéphan Georgenthum au 03 89 71 12 40.

A bientôt, sur les courts.

■ LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS : DEUX NOUVELLES ETAPES

PRISE DE COMMANDEMENT

Le dimanche 6 mai Pierre Wittmer a été nommé adjudant et devient le nouveau chef de corps. Pierre Wittmer est entré au corps de Zimmerbach comme pompier volontaire en 1992 puis a été nommé caporal en 1996 et sergent deux ans plus tard. Il succède à Marius Ehrhart, chef du corps de 1969 à 1998 et au sergent-chef Marius Keller qui assurait l'intérim à la tête du CPI depuis 3 ans (CPI : Centre de Première Intervention).

Actuellement, le corps des sapeurs-pompiers se compose de 16 membres actifs : le chef de corps, l'adjudant Pierre Wittmer, épaulé par le sergent-chef Marius Keller ; un caporal-chef, trois caporaux et dix sapeurs. Ajoutons encore 3 vétérans, actifs au sein de l'amicale.

Pour faire partie d'un corps de sapeurs-pompiers, il est obligatoire à présent d'avoir une formation initiale d'application 1 et 2 (FIA) complétée par une formation de secourisme (AFPS et CFAPSE).

SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS

Deux conventions ont été signées entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Haut-Rhin et la commune de Zimmerbach.

La première permet aux sapeurs de Zimmerbach d'intervenir avec le centre de secours de Turckheim. La seconde vise un certain nombre d'interventions que le CPI assurera seul grâce à un matériel obligatoire que possède notre corps des sapeurs (radios mobiles, appareils d'appels sélectifs, matériel d'intervention).

Savez-vous comment appeler le CPI ?

Toute demande d'intervention des sapeurs-pompiers se fait par le 18. L'appel aboutit au Centre de traitement d'alerte (CTA) situé à la nouvelle caserne de Colmar qui transmet

via les appels sélectifs (BIP). Actuellement, notre corps est équipé de 8 de ces appareils.

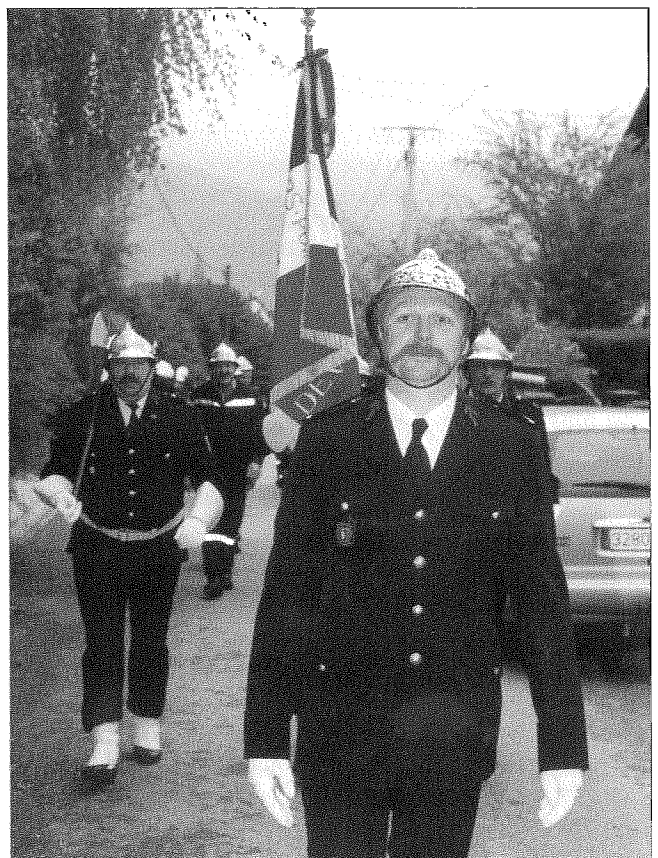
Nous n'allons pas terminer sans vous dire que notre jeune chef de corps est plein d'ambitions dont les deux les plus importantes sont : développer et faire évoluer le CPI de Zimmerbach d'une part ; sensibiliser les habitants contre le risque et être associé à un débat sur la prévention-sécurité d'autre part.

Pour toutes informations concernant le corps des sapeurs pompiers de Zimmerbach, vous pouvez joindre le chef de corps Pierre Wittmer au 03 89 71 18 90.

LES POMPIERS

=

LE 18



Le conseil municipal a procédé à la mise en place de 13 commissions, chacune animée par le maire ou un adjoint délégué. Certaines d'entre elles comportent également des membres extérieurs au conseil.

Les commissions communales ont pour objectifs généraux de préparer les travaux et les décisions du conseil municipal et d'en appliquer les délibérations.

Une description de leur mission et de leur composition vous est proposée.

FINANCES

Préparer le budget communal (composé du compte administratif et du budget primitif) et en assurer le suivi.

Ottmann Emile - Marchand Jean-Paul
Pierrez Jean-Jacques - Huin Pierre
Butterlin Brigitte - Hess Thomas - Klein Christine
Liesenfeld Thierry - Meyer Alphonse - Schwartz Régine



ASSAINISSEMENT - EAU - VOIRIE COMMUNALE

Entretenir et développer les réseaux (eaux, assainissement) et les axes de circulation communaux.

Marchand Jean-Paul - Ottmann Emile
Pierrez Jean-Jacques - Huin Pierre
Muller Jacques - Ottmann Henri



BATIMENTS COMMUNAUX & ECLAIRAGE PUBLIC

Entretenir et développer le patrimoine communal.

Pierrez Jean-Jacques - Ottmann Emile
Marchand Jean-Paul - Ottmann Henri
Ottmann Jean-Jacques



FETES & CEREMONIES

Organiser les réceptions avec les partenaires extérieurs (jumelage, réceptions officielles) et développer les manifestations communales (fleurissement, fête des personnes âgées etc.).

Marchand Jean-Paul - Butterlin Brigitte - Denis Béatrice - Klein Christine - Ottmann Jean-Jacques
Schwartz Régine



AFFAIRES SOCIALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Permettre aux personnes âgées et aux citoyens en difficulté de trouver des réponses à leurs besoins ; développer des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Huin Pierre - Pierrez Jean-Jacques - Denis Béatrice
Klein Christine - Schwartz Régine - Gerig Yvonne
Ottmann M. José



FORET

Gérer le patrimoine forestier et entretenir la voirie forestière.

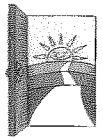
Ottmann Emile - Pierrez Jean-Jacques
Favier Monique - Klein Christine
Ottmann Henri - Ottmann Jean-Jacques



VOIRIE RURALE

Entretenir la voirie rurale et aménager des traverses hydrauliques en milieu rural.

Pierrez Jean-Jacques - Ottmann Emile
Ottmann Henri - Ottmann Jean-Jacques



AFFAIRES SCOLAIRES - SPORTS & LOISIRS

Soutenir et promouvoir les activités scolaires et parascolaires en relation avec les enseignants et le conseil d'école ; favoriser la promotion des activités sportives et de loisirs.

Huin Pierre - Pierrez Jean-Jacques - Butterlin Brigitte
Denis Béatrice - Hess Thomas - Liesenfeld Thierry
Schwartz Régine



CIMETIERE

Entretenir, aménager le cimetière et attribuer les concessions.

Marchand Jean-Paul - Pierrez Jean-Jacques - Huin Pierre - Ottmann Henri



URBANISME

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Garantir et veiller à l'application des règles définies dans le plan d'occupation des sols.

Ottmann Emile - Pierrez Jean-Jacques
Huin Pierre - Butterlin Brigitte - Favier Monique - Hess Thomas - Klein Christine
Liesenfeld Thierry - Meyer Alphonse - Muller Jacques
Schwartz Régine



INFORMATION - COMMUNICATION

Promouvoir l'information des administrés sur la vie communale, associative et économique ; coordonner la rédaction du bulletin municipal.

Huin Pierre - Pierrez Jean-Jacques
Butterlin Brigitte - Denis Béatrice - Favier Monique
Liesenfeld Thierry - Muller Jacques - Schwartz Régine
Arnold Bernard - Maurer Jean-Claude



CONTRIBUTIONS - CADASTRE

Réviser les taxes locales (habitation, foncière) et réaliser le classement des nouvelles constructions.

La nomination des membres est arrêtée par le directeur des services fiscaux sur proposition du conseil municipal. A ce jour, la composition ne nous est pas encore parvenue.



SALLE DES FETES

Etudier la faisabilité de la réalisation d'une salle des fêtes et coordonner le projet.

Ottmann Emile - Marchand Jean-Paul
Pierrez Jean-Jacques - Huin Pierre
Butterlin Brigitte - Hess Thomas - Klein Christine - Liesenfeld Thierry - Muller Jacques



Nous évoquerons dans un prochain numéro de notre bulletin le rôle important des syndicats inter-communaux.

■ LES ATTRIBUTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le code général des collectivités territoriales confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à ses adjoints.

La répartition des fonctions est la suivante :

M. Emile Ottmann, maire, est plus particulièrement chargé :

- des finances,
- de la forêt,
- de l'urbanisme et du POS,
- des contributions et du cadastre,
- du projet de salle des fêtes.

M. Jean-Paul Marchand, 1er adjoint, a délégation pour les dossiers relevant :

- de l'assainissement, l'eau et la voirie communale,
- des fêtes et cérémonies,
- du cimetière.

M. Jean-Jacques Pierrez, 2ème adjoint, a délégation pour les dossiers relevant :

- de la voirie rurale et forestière,
- des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

M. Pierre Huin, 3ème adjoint, a délégation pour les dossiers relevant :

- des affaires sociales et du centre communal d'action sociale,
- des affaires scolaires, des sports et des loisirs,
- de l'information et de la communication.

■ LES EMPLOYES COMMUNAUX

Sept employés communaux sont à votre service :

- Mme Myriam Baerenzung, secrétaire de mairie
- M. Aristide Beyer, agent technique
- Mme Marie-Claude Dieterlé, agent social
- Mme Liliane Hummel, agent de service
- Mme Annick Jaggy, agent de service
- M. David Maurer, agent d'entretien
- Mme Andrée Muller, agent administratif

■ POUR JOINDRE VOS ELUS

Pour joindre vos élus vous pouvez :

Rencontrer Monsieur le maire lors de ses permanences à la mairie les lundis et vendredis de 10h à 12h ;

Prendre rendez-vous avec le maire ou les adjoints en téléphonant à la mairie au 03 89 71 10 14.

Ou en cas d'urgence contacter :

Le maire au	03 89 71 12 94
Le 1er adjoint au	03 89 71 10 06
Le 2ème adjoint au	03 89 71 14 08
Le 3ème adjoint au	03 89 71 12 48

■ LA RUBRIQUE DU BON CITOYEN

La collecte des déchets

Il est rappelé que les containers mis à disposition sur le parking du dépôt d'incendie pour la collecte du verre et du papier ne doivent pas être utilisés avant 8h et après 20h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Le jardinage et le bricolage

Il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, taille-haies, débroussailleuses, scies circulaires, les jours ouvrables (du lundi au samedi) avant 7h et après 20h ainsi que les dimanches et jours fériés.

Les animaux domestiques

Le maire pourra mettre en demeure les propriétaires et possesseurs d'animaux de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité des voisins. Si la mise en demeure reste sans effet, le maire pourra ordonner par arrêté la remise de l'animal à un organisme habilité.

A l'approche des vacances

Pour assurer une surveillance de votre résidence durant vos vacances, la gendarmerie de Wintzenheim se tient à votre disposition. Des formulaires peuvent être retirés à la mairie.

■ LE BUDGET PRIMITIF 2001

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses = 3 361 000 = Recettes

Achats et fournitures Autres charges 1 029 000
Frais de personnel 874 000
Autres charges Participation contingent 805 000
Charges fin. 253 000
Virement à la section inv. 400 000

Ventes et redevances 418 000
Contributions directes et autres taxes 1 145 000
Dotations reçues de l'état 829 000
Produits exception. 29 000
Travaux en régie 150 000
Excédent reporté 790 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses = 3 508 000 = Recettes

Report d'investissements 1 000 000
Achats terrain et matériels 740 000
Aménagements divers 546 000
Aménagements voirie 482 000
Rembours. de prêts 300 000
Déficit reporté 440 000

Subventions et dotations 873 000
Emprunts 2 135 000
Dif. sur réalisation d'immo. 100 000
Vir. de la section fonctionnement 400 000

■ LE CARNAVAL

Le carnaval représente un moment de divertissement que l'on vit différemment selon que l'on soit jeune ou adulte. Voici quelques impressions empruntées aux élèves du CP et du CE1.

Les déguisements constituent une des facettes reines de la cavalcade. A quoi avait-on droit, cette année ? « A des Zorros. Il y en avait plein. Cinq, rien que dans notre classe » (Simon). « Une maman sorcière nous a fait peur, mais sa fille Lise était un beau magicien avec un chapeau haut-de-forme et une cape dorée » (Léa).

A côté des grands classiques, indispensables, d'autres avaient opté pour l'originalité : « moi, j'étais déguisé en table de petit déjeuner, avec gobelet, paquet de céréales, bol, Nesquik, lait et autres... ». Et l'on voyait encore, au détour d'un parapluie, d'autres personnages bizarres ou étonnants : un policier, un ramoneur, une indienne, un chat noir, une princesse à la robe orange, noire et dorée, un arlequin et une chinoise.

Même dans ces moments où l'exubérance s'impose, la tendresse trouve toujours sa place : « avec sa voix tremblante, son dos bossu et ses jambes qui lui faisaient mal, la grand-mère nous faisait pitié. En plus, elle avait une chaussette rouge et l'autre blanche » (c'était la maman de Mickaël). « Heureusement, grand-père Martin, canne, chapeau noir et barbe blanche, lui tenait compagnie ».

Et puis on a les réalistes : « le clown au nez rouge et à la belle perruque avait une maman garagiste : ça peut être utile ! ». Nous n'étions pas bien gâtés par la météo, en ce printemps 2001 : « il faisait gris, il pleuvait beaucoup : un vrai temps de chien ! ».

Et qu'en pense Arnaud de tout ça : « moi, j'ai bien aimé la fin du carnaval, quand on était dans la cour pour le goûter. Vincent passait en rollers et lançait des confettis partout, même dans les verres ».

■ LA PISCINE

Les sorties en piscine : une bonne occasion donnée à nos jeunes "rejetons" pour se dépenser. Impressions humides...

« Une fois par semaine, l'école Charles Perrault va à la piscine des Unterlinden » (Yann). « Toute l'école (à part les maternelles, bien sûr) y participe » (Lucie) « En tout, il y a huit séances, cela se passe au troisième trimestre, tous les jeudis après-midi » (Priscille). Le cadre est en place.

« Nous sommes séparés en groupes, les couleurs des bonnets sont rouges, violets, bleus, jaunes, noirs et verts » (Stéphane) et « dans notre classe - celle de monsieur Musslin - il y a trois groupes : les grenouilles, les poissons rouges et les combattants » (Pauline).

Amusement, jeux d'eau mais on y travaille aussi : « j'ai déjà appris à faire la méduse, la planche, passer dans un cerceau » (Simon). « Moi, j'ai appris à sauter jusqu'à la ligne noire » (Maxime). « J'apprends à me laisser tomber dans l'eau, à droite, à gauche, en arrière et en avant » (Bruno) et « j'espère que je vais arriver à faire



Le premier rallye de Pâques, organisé par le CF Zim sous l'impulsion de Béatrice Denis, a rencontré un vif succès.

une roulade sous l'eau sans me boucher le nez » (Emilie). « Nous avons appris beaucoup de choses : chercher des objets sous l'eau, descendre à l'aide d'une perche, faire l'étoile dorsale et aussi, bien sûr, nager » (Lucie), « tout cela, dans 1,50 à 2,80 mètres de profondeur » (Jean).

Ils font preuve de beaucoup de volonté : « mon niveau actuel c'est la grenouille et j'espère tout réussir » (Jennifer). « Nous avons appris à faire l'étoile dans l'eau à trois ; je suis dans le groupe le plus fort » (Elsa). « Moi, j'espère réussir à aller dans le groupe supérieur » (Priscille).

Mais il y a aussi eu l'incident, le drame même : pas un enfant ne l'a manqué de l'évoquer, lorsqu'il leur a été demandé de raconter une anecdote : « le bus est tombé en panne parce qu'il avait de l'air dans le réservoir et plus assez d'essence » (Matthieu). « Il est venu trois quarts d'heure en avance mais n'avait pas assez d'essence » (Simon). « J'étais très énervé quand il est tombé en panne » (Maxime O.). « Il a commencé à descendre sans que le moteur ne marche (heureusement, c'était en pente) » (Laura). Vraiment, « ce que j'ai détesté, c'est d'être dans le bus et de mourir de chaud » (Maxime C.). Bref, c'est sans appel : « Je suis fâché contre le bus ! » (Benjamin).

Mais malgré cette péripétie, ces sorties sont appréciées : « autrement, la piscine des Unterlinden, c'est pas mal » (Clément). « Nous apprenons plein de choses avec notre super professeur » (David) et « je regrette que nous ne restions pas plus longtemps à la piscine » (Vincent).

■ DATES DES MANIFESTATIONS

Le 09/06/2001	Soirée barbecue des sapeurs-pompiers au Zimmerplatz
Le 17/06/2001	Les sapeurs-pompiers proposent un déjeuner dansant spécial Fête des Pères au Zimmerplatz
Le 23/06/2001	Kermesse de l'école
Le 24/06/2001	Jeux inter-quartiers
Le 30/06 & 01/07	Voyage à Zimmerbach - Allemagne
Le 10/07/2001	Spectacle russe au Zimmerplatz (19h30) par le groupe de danse Skomorokhi de Saint Petersburg, sous la direction de Victor Akoulouitch
Du 13 au 17/07	Voyage à Blainville-sur-Mer
Le 21/07/2001	Concours amical au terrain de pétanque
Le 19/08/2001	Challenge du Hibou du Pétanque club
Le 21/10/2001	Repas choucroute de la Croix Rouge
Le 10/11/2001	Soirée couscous au foyer par la chorale

■ ÉTAT CIVIL

(du 01/11/2000 au 30/04/2001)

Ils nous ont quittés :

THORR Hedwige née WILLEM, le 14/11/2000
 RENO Marcel, le 07/12/2000
 LE GUEN Amélie née ZEH, le 23/12/2000
 JULLIOT Camille, le 17/01/2001
 LEFEBVRE Daniel, le 18/01/2001
 FEYHL Paul, le 17/02/2001
 SITZMANN Emilie née OTTMANN, le 04/03/2001

Nos vœux aux jeunes mariés :

HAAAB Sébastien et OBERLIN Laetitia, le 10/03/2001

Bonne route aux nouveaux-nés :

BECHLER Solène Anne Marguerite, le 04/12/2000
 HESS Lucie Georgette, le 19/01/2001
 RICHARD Cloé Corine Patricia, le 17/04/2001

■ COMITE DE REDACTION

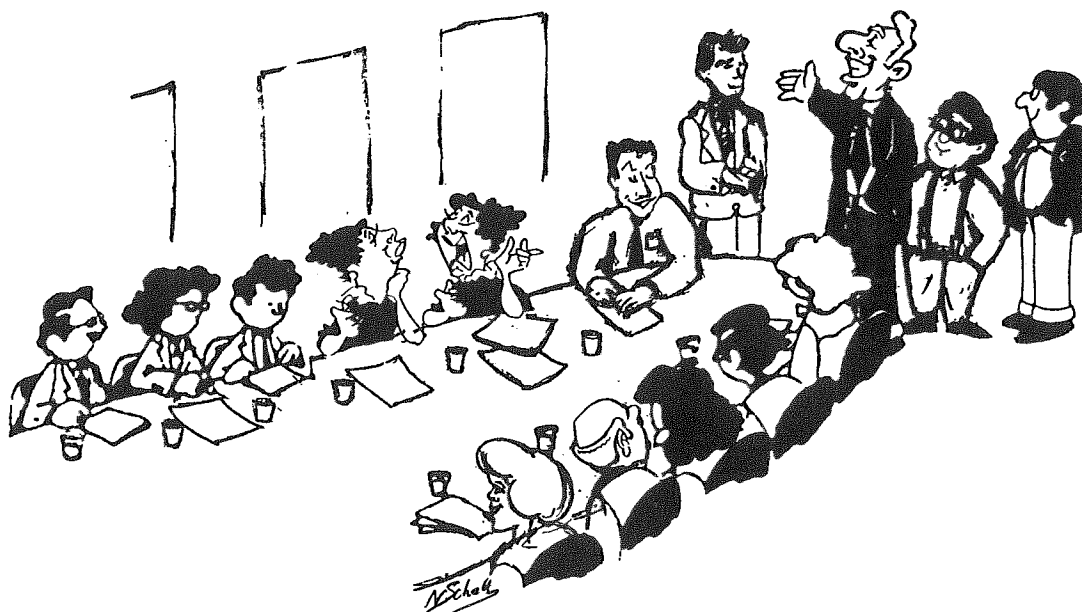
Votre bulletin a été préparé par la commission communication.

■ RECETTE VITAMIN' ZIM

Quantité pour 8 p.

1 l. de jus de pomme,
 1 l. de jus d'ananas,
 1/2 l. de jus d'orange,
 10 cl de jus de citron,
 une pincée de
 cannelle en
 poudre, 8 clous
 de girofle,
 200 g de miel.

Faire fondre sur
 le feu les épices
 et le miel dans le
 jus de pomme.
 Laisser refroidir.
 Ajouter les jus de
 fruits et mettre au
 frais.



■ PIQUE-NIQUE CHEZ LE VIGNERON

Depuis de nombreuses années, le SYNVIRA (Syndicat des Vignerons Récoltants d'Alsace) organise le Lundi de Pentecôte, avec la collaboration d'une cinquantaine de vignerons, son traditionnel pique-nique chez le vigneron.

La Maison Meyer y participe et ouvre ses portes ce jour-là à qui veut passer une agréable journée au domaine pour y découvrir le travail de la vigne et du vin, s'initier à la dégustation des différents cépages et pique-niquer à la grande table réunissant tous les amis des Vins d'Alsace.

Le vin est offert toute la journée par la Maison Meyer. Pourquoi ne pas se donner rendez-vous, l'année prochaine, au pique-nique ?

D'r nej Gemeinrot

* Il y a du pain sur la planche * heisst e Sprichwort
 S'isch walsch un passt ganz güet in unser Ort
 S'isch sicher, s'lejt uff'em Brattla ziemlig Brot
 Für die Dame un d'Herre vum frische Gemeinrot
 As het ken grossi Surprise ganne an de Wähle
 Sin alli fascht sicher gsin um ehri Zahle
 Güeti Gemeinrot-Mitglieder sin gange
 Un güeti sin nie kumme, das passt scheen zamme
 Die « Anciens », die wisse wie's güet gange isch
 Die « Nouveaux » wan's noch besser mache,
 sie sin halt frisch
 Neje Ansichte, anderi Gsechter, ander Blüet
 Sogar im e Conseil municipal macht das güet
 Sie ware sich schon anstrange, die bravi Lit
 Un s' Resultat seht m'r erscht mit der Zit
 M'r warte's ab, m'r han halt verdroje
 D'r Elsasser sajt immer « m'r wan emol schoje ! »
 Un er sajt oi « egal wie sich s'Blette drajt
 E nejer Base het immer noch besser g'fajt »

Robi